

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX (4.1)

**L'an deux mille vingt-quatre, le 02 septembre à 18 heures 30**, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 25  
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **23 août 2024**  
Date d'affichage de la convocation : **23 août 2024**

**Présents :** Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINGCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, CETTIER, GIET, HUSSON, VUILLIOT, LUZZI, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs ROBBEZ, SIGAUD, PELLETIER, LEVITRE, MOLINAS, DUVILLARD, JUILLARD, BOCQUET (conseillers).

**Pouvoirs :**

Mme GILLET donne pouvoir à Mme COURT,  
Mme ASSENARE donne pouvoir à M. le maire,  
Mme DA SILVA DIAMANTINO donne pouvoir à M. PELLÉ,  
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à M. DUVILLARD,  
M. MAZET donne pouvoir à Mme VUILLIOT,  
M. DANGUY donne pouvoir à M. MOLINAS,  
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,  
M. CADOUX donne pouvoir à M. SIGAUD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

**VU** le code général de la fonction publique (CGFP),

**VU** la note de synthèse,

**CONSIDÉRANT** le tableau des emplois,


Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **APPROUVE** l'évolution du tableau des emplois, comme suit :

Créations de poste
2 emplois à temps complet (TC) d'agent technique au 1 <sup>er</sup> octobre 2024
1 emploi à temps complet (TC) d'assistant RH au 15 septembre 2024
1 emploi à temps complet (TC) d'agent d'entretien et cantine au 5 septembre 2024

- **INDIQUE** que le Comité social territorial (CST) sera informé de cette modification,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer toutes pièces de nature administrative ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 05/09/2024
Reçu en préfecture le 05/09/2024
Publié le 
ID : 001-210101739-20240903-2024_096_DEL-DE

La secrétaire de séance,  
**Dominique COURT**



Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 03 septembre 2024.

Le maire,  
**Patrice DUNAND**



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 05 septembre 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 05 septembre 2024.